

Décisions partagées : Programmes universitaires et Communauté de recherche et d'entraide (CREÉ)



Les objectifs : Se former à la recherche et s'intégrer au milieu professionnel.

Le domaine d'études : Administration, politiques, mesure et évaluation de l'éducation.

Les principes fondateurs : Le partage et l'entraide.

La structure communautaire : Les cellules thématiques et communautaires.

Le fonctionnement du dispositif : Encadrement d'étudiants-chercheurs, développement organisationnel interne et relations externes



Gustavo Angulo
Université TÉLUQ



Ndugumbo Vita
Université Laval



Denis Savard
Université Laval



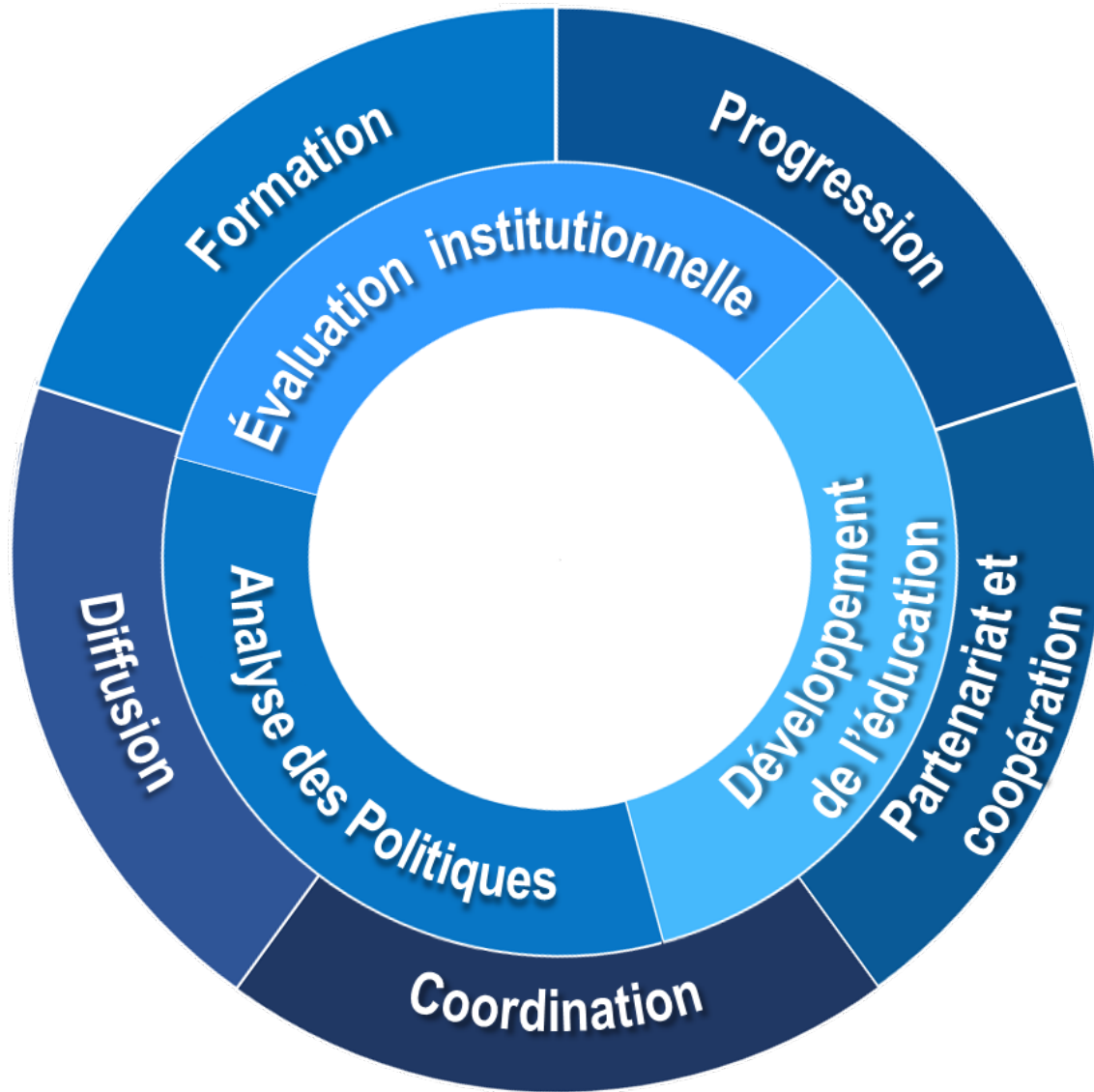
Abdoulaye Anne
Université Laval



Catherine Larouche
UQAC

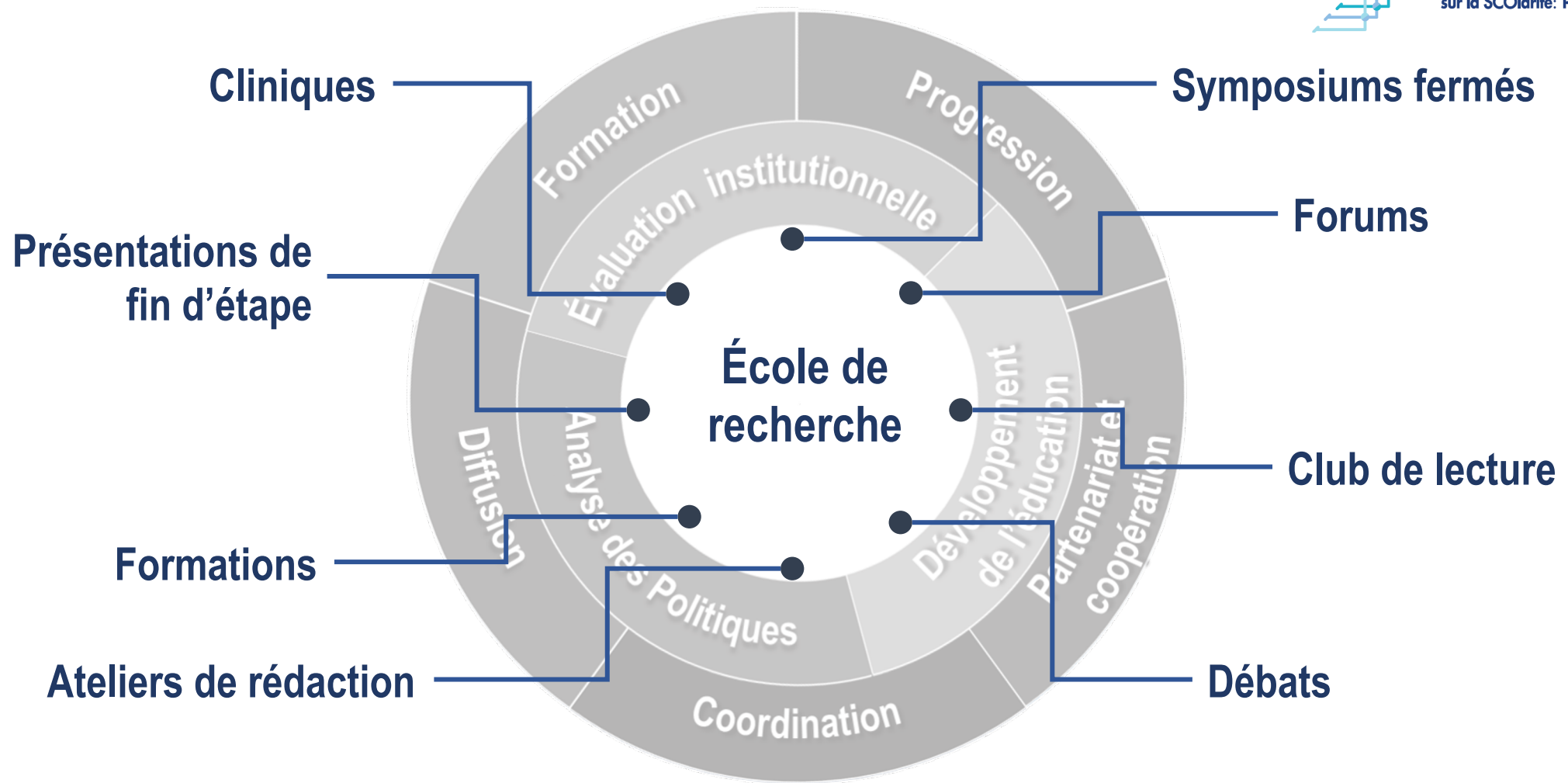


Lucie Héon
Université Laval



Décisions partagées

Évolution des parcours d'études



Prise de conscience par rapport au groupe (*group awareness*).

Participer à la structure de la communauté.

Encourager la proactivité.

Développement de l'autonomie.

L'exercice de la présence pédagogique par les étudiants est crucial pour la dynamique du groupe.

La symétrie de la participation promeut des relations équitables.

Renforcement de la vision de l'étudiant par rapport à ses propres compétences.

Être témoin de « l'arrière-scène » permet de « désacraliser » le processus de recherche.

Enculturation scientifique progressive de l'étudiant.

Un cadre « d'appropriation » progressif du métier de chercheur.

Soutien à travers les différentes étapes de la réalisation du mémoire.